



RAYONNER À L'INTERNATIONAL CIRCULATION ET TOURNÉE

APERÇU DES LIGNES DIRECTRICES

La composante Circulation et tournée du programme Rayonner à l'international finance des activités liées à l'établissement d'échanges et de réseaux artistiques à l'intention d'artistes, de groupes artistiques et d'organismes artistiques canadiens. Les subventions aident à bâtir la carrière internationale d'artistes canadiens et à donner un meilleur profil à leurs œuvres à l'étranger. Les diffuseurs, partenaires ou organismes d'accueil étrangers doivent verser des cachets aux artistes, aux groupes ou aux organismes pour la présentation d'un spectacle ou d'une exposition.

Les personnes sourdes ou handicapées, y compris celles vivant avec une maladie mentale, et qui ont besoin d'aide à n'importe quelle étape du processus de demande ont possiblement droit à une aide supplémentaire.

TYPE DE SUBVENTION	projet
DATES LIMITES D'INSCRIPTION	5 mai 2017 10 septembre 2017 5 décembre 2017 20 février 2018
MONTANT DE LA SUBVENTION	de façon générale, jusqu'à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 200 000 \$
ANNONCE DES RÉSULTATS	habituellement dans un délai de 3 mois, à compter de la date limite
RESTRICTIONS	Vous pouvez faire 4 demandes par année (1er mars au 28-29 février) pour cette composante et recevoir un maximum de 200 000 \$.

JE VEUX PRÉSENTER UNE DEMANDE – QUE DOIS-JE SAVOIR D'AUTRE?



Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le portail au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

CANDIDATS – EST-CE QUE JE SUIS ADMISSIBLE?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

- › Les artistes et conservateurs
- › Les groupes et collectifs artistiques
- › Les organismes artistiques
- › Les artistes, groupes, collectifs et organismes sans but lucratif professionnels inuits, métis et des Premières Nations
- › Les festivals et centres de diffusion des arts médiatiques
- › Les festivals des arts visuels canadiens et étrangers

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé sur le portail et approuvé par le Conseil.

Les organismes qui reçoivent une subvention de base (de fonctionnement) peuvent soumettre une demande à cette composante.

ACTIVITÉS – QU'EST-CE QUI EST ADMISSIBLE?

- › Circulation ou tournée d'artistes, d'expositions ou d'œuvres artistiques vers au moins 1 destination internationale
- › Tournée canado-américaine dont la majorité des événements se déroule aux États-Unis

Les diffuseurs, partenaires ou organismes d'accueil doivent faire une contribution financière à la tournée. Ceci peut comprendre le paiement de frais d'exposition ou de prestation, fournir une part des frais d'entrée ou des ventes au guichet, et dans des circonstances exceptionnelles, une contribution à l'hébergement ou autres coûts de tournée.

Les projets auto-organisés, auto-présentés ou auto-promus ne sont pas admissibles.

Vous ne pouvez pas présenter de demande concernant des activités qui se dérouleront avant la date limite, celles financées par un autre programme du Conseil des arts du Canada, ou celles qui figurent sur la liste générale des activités non admissibles.

DÉPENSES – QU'EST-CE QUI EST COUVERT?

Coûts directs liés à l'activité, y compris :

- › le cachet des artistes
- › le transport
- › l'hébergement et les indemnités journalières
- › frais supplémentaires pour l'expédition d'équipement ou de bagages nécessaires à votre activité
- › les dépenses pour la réalisation de la tournée et pour l'exposition
- › la promotion et la gestion du projet
- › le cachet des artistes et les dépenses de production préalables à la tournée dans le cas de la reprise d'une œuvre existante (pour les arts de la scène seulement)

ÉVALUATION – COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS?

C'est un comité d'évaluation par des pairs représentant une discipline ou un ensemble de disciplines qui évalue votre demande de la composante Circulation et tournée du programme Rayonner à l'international, en s'appuyant sur les catégories et les critères pondérés suivants. Pour que votre demande soit considérée, vous devez obtenir une note minimale dans chacune des catégories :

IMPACT	50 %	note minimale de 35 sur 50	Résultats escomptés : <ul style="list-style-type: none">› Développement de votre profil international (ou de celui des artistes que vous présentez) et du profil de la pratique artistique canadienne› Création de nouveaux débouchés pour vous ou pour les artistes participants
MÉRITE ARTISTIQUE	30 %	note minimale de 15 sur 30	<ul style="list-style-type: none">› Qualité artistique de l'œuvre› Pertinence des œuvres pour les marchés visés

FAISABILITÉ	20 %	note minimale de 10 sur 20	<ul style="list-style-type: none"> › Capacité et expérience pour mener à bien le projet › Expérience, qualité et contribution des partenaires ou des organismes d'accueil › Budget réaliste, comportant d'autres sources de revenus et une utilisation efficiente des ressources
--------------------	-------------	-----------------------------------	---

DOCUMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D'APPUI – QU'EST-CE QUE JE DOIS SOUMETTRE AVEC MA DEMANDE?

Lorsque votre inscription sur le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements sur :

- › votre projet et ses résultats escomptés
- › votre itinéraire
- › votre budget

Vous devrez également soumettre

- › au moins une invitation, une lettre d'intention ou une preuve d'engagement ferme
- › des exemples d'œuvre que vous comptez présenter en tournée ou faire circuler, ou un exemple d'œuvre similaire

VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS FINAUX

Si votre demande est retenue, vous devez tout d'abord remplir le Formulaire d'avis de réception afin de recevoir votre subvention.

Vous devrez remettre un rapport final dans les 3 mois suivant la fin du projet.

PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous suggérons de parler à un agent de programme du Conseil des arts du Canada avant de présenter une première demande à cette composante.

RAYONNER À L'INTERNATIONAL

CIRCULATION ET TOURNÉE

APERÇU DU FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Nommez votre demande.
2. Dates de début et de fin de la tournée/circulation
3. Indiquez la ou les formes d'art ou d'expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.
4. Pourquoi souhaitez-vous faire circuler cette exposition ou organiser cette tournée dans cette région du monde?
5. Comment ce projet vous permettra-t-il de :
 - › développer ou d'améliorer votre profil international (ou celui de l'artiste ou des artistes présentés) et celui de la pratique artistique canadienne?
 - › créer de nouveaux débouchés pour vous ou les artistes qui participent?
6. Décrivez brièvement toute expérience antérieure qui démontre que vous pouvez mener ce projet à bien. Si vous n'avez jamais fait de tournée ou de diffusion d'œuvres, ou si cette région représente un nouveau marché, expliquez pourquoi vous estimez devoir entreprendre le projet.
7. Si vous travaillez avec des diffuseurs, des partenaires ou des organismes d'accueil qui ont une expérience limitée avec ce type de projet, expliquez comment vous collaborerez de façon à mener à bien le projet.
8. Si vous croyez qu'un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n'a pas été abordé, indiquez-le ici.
9. Résumez votre projet proposé en une phrase.